

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018

Présent(e)s : BESSET Marie-Laure – BONNEL Marie-Hélène – COURET Jean-Luc – FERRARI Claude – JACQUETIN Bruno – MANDON Bernadette

Absent(e)s excusé(e)s : DAMON Geneviève donne pouvoir à FERRARI Claude
CHAUT Pierre-François

Secrétaire(s) de séance : BONNEL Marie-Hélène et COURET Jean-Luc - Ouverture de la séance : 19h08

-o-

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations inscrites à l'ordre du jour et propose aux membres du Conseil d'y inscrire les deux délibérations supplémentaires suivantes :

- DM n° 9 – Commune – section fonctionnement – une écriture budgétaire de clôture.
- DM n° 6 – Eau – section Investissement – une écriture budgétaire de clôture.

7 votes → Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

I – Délibérations à l'ordre du jour + 2

1) DM n° 8 COMMUNE - section fonctionnement – écriture de clôture comptable (30.00 €)

7 votes → Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

2) DM n° 9 COMMUNE - section fonctionnement – écriture de clôture comptable (2 300.00 €)

7 votes → Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

3) DM n° 6 Eau - section investissement – écriture de clôture comptable (3 440.00 €)

7 votes → Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

4) Délibération d'approbation du projet de réfection de voiries communales (VC8 et création de l'antenne VC104G) autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de voirie communale.

Les devis présentés, pour les deux emplacements, s'élèvent à HT : 15 952.20 €.

7 votes → Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

5) Délibération d'approbation du projet de réfection d'un mur du cimetière (1 mur d'enceinte par an – 2^{ème} mur en 2019) autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de solidarité.

Le devis présenté pour l'ensemble des travaux s'élève à HT : 4 659.50 €.

7 votes → Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

II – Questions diverses :

- Broyeur de branches : étude en cours après démonstration réalisée le 13/12. Les conseillers qui y ont assisté donnent un avis favorable. Décision en janvier.
- Cahier de doléances : à disposition en mairie. Nous restons toutefois dans l'attente d'un éventuel formalisme à respecter pour que les doléances soient véritablement prises en compte.

Clôture de la séance : 19h45



Gumières, le 18 décembre 2018
Le Maire